Que voudrais-tu faire comme **métier ?**

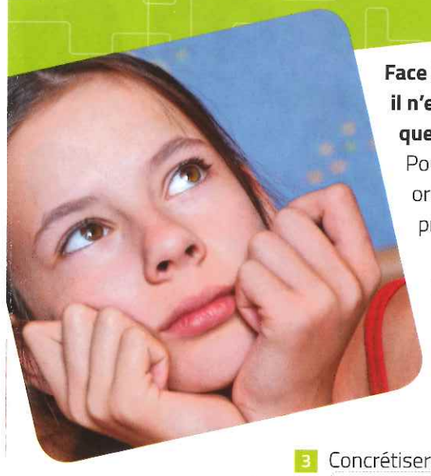

Face à la multitude de choix possibles ... il n'est pas si facile de répondre à cette question pourtant primordiale.

Pour tous les jeunes qui hésitent sur leur orientation, le mini-stage de découverte professionnelle est **une solution.**

Le mini-stage, c'est l'occasion de :

1. Découvrir et vivre les métiers qui t'intéressent.
2. Te familiariser avec l'entreprise et le monde du travail.
3. Concrétiser ton projet professionnel.
4. Te faire connaître d'un employeur pour éventuellement signer un contrat en alternance.

Le mini-stage **trouve une entreprise !**

AUTOUR DE TOI :

Dans ton réseau de connaissances

Ta famille, tes voisins, les parents de tes amis travaillent

Prends un moment pour noter sur une feuille les noms de toutes les personnes qui pourraient t'aider à découvrir le métier ou la profession qui t'intéresse.

Dans ton établissement scolaire

Tu peux en parler à ton conseiller d'orientation ou à tes profs.
Ils connaissent des professionnels !

Dans ta ville

Contacte les commercants, les artisans, les chefs d'entreprise (Industriels, agriculteurs, professions libérales...) et la mairie, les associations, ils sont peut-être prêts à t'accueillir.

Le mini-stage **comment faire ?**

1. **Retire** une convention de stage auprès du conseiller d'entreprises que tu contacteras pour trouver un stage.
2. **Lis** l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e).
3. **Signe** la convention de stage avec l'employeur en trois exemplaires. La signature de tes parents est obligatoire, si tu es mineur(e).
4. **Indique** sur cette convention le métier que tu veux découvrir.
5. **Envoie** les trois exemplaires de la convention, au plus tard une semaine avant le début du stage au Conseiller d'Entreprises (voir au dos).
6. **Remplis** la fiche d'évaluation avec l'employeur à l'issue du stage.

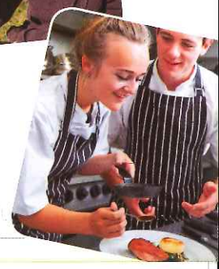

Le mini-stage c'est quoi ?

Quelle durée ?

1 à 5 jours maximum en entreprise par période de **vacances scolaires** (Automne, Noël, Hiver, Printemps, Été).

Pour qui ?

Collégiens (4e et 3e) et lycéens (quel que soit l'âge).

Quand ?

Pendant les vacances scolaires uniquement.

Dans quelle structure ?

En entreprise (publique ou privée), associations, professions libérales,...

■ **Pense à valoriser tes stages en les inscrivant dans ton CV !**

C'est no limit !

Fais autant de stages que tu le souhaites.
Tu peux découvrir deux métiers dans la même entreprise ou découvrir la même profession dans des entreprises différentes.

MINI-STAGE DÉCOUVERTE

CONTACTS

CONSEILLER ENTREPRISES CCI ANGOULÊME
Jean-Richard LAFFORT
pointA16@poitou-charentes.cci.fr
05 45 90 13 01

CONSEILLER ENTREPRISES CHAMBRE DE MÉTIERS
Anne KAPP
a.kapp@cma-charente.fr
05 45 90 47 00

Crédits photos : Fotolia

Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé par les apprentis en formation au Campus Cifop

FOFE www.fofe.fr

Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation

la ligue de l'enseignement

REGION Poitou Charentes la démocratie participative

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Charente

CCI ANGOULÊME

Découvrir des métiers pour mieux s'orienter

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Charente

CCI ANGOULÊME

MINI-STAGES DÉCOUVERTE